

Le 8 décembre 2023

PAR COURRIEL

L'Honorable juge Martin F. Sheehan, j.c.s.
Cour supérieure du Québec
Palais de justice de Montréal
1, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H2Y 1B6

A/S : Me Mélodie Desaulniers, adjointe
de l'honorable Martin F. Sheehan, j.c.s.
melodie.desaulniers@judex.qc.ca

Objet : *Johanne Proulx et al. c. Michel Fortin et al.*
No. C.S. : 450-06-000002-224
Notre dossier : 6086-1

Cher monsieur le juge,

Me Fortier vous a transmis le 7 décembre 2023 des pièces au soutien de sa demande d'autorisation d'exercer une action collective, qui a été entendue le 6 décembre 2023.

Or, parmi les pièces transmises se retrouvent les pièces P-12A et P-12B. Il s'agit de nouvelles pièces qui n'ont jamais été portées à la connaissance ni transmises à la Cour ni aux Défendeurs avant aujourd'hui, et celles-ci ne font pas partie de la Demande re-modifiée datée du 30 novembre 2022.

Nous nous opposons à la production, le 7 décembre 2023, des pièces supplémentaires P-12A et P-12B, soit *après* la date de l'audience sur la demande d'autorisation du 6 décembre 2023.

Toutefois, nous serions prêts à accepter le dépôt de ces pièces dans l'éventualité où nous obtenons l'autorisation de déposer, de notre côté, les Lettres patentes supplémentaires de 1979 du Mena'sen, qui ont retiré dans les objets le droit de recevoir des donations par voie de souscriptions publiques.

En espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, cher monsieur le juge, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Doug Mitchell'.

Doug Mitchell

DM/gm

c.c. Me Louis Fortier
Me Yannick Crack
Me Louis Morin
Me Laurence Boudreau
Me Marie-Hélène Léveillé